

8 juillet 1942.

Df/Hu

Note provisoire sur les intérêts en France de la
BANQUE POUR ENTREPRISES ELECTRIQUES, ZURICH

La Banque pour Entreprises Electriques, Zurich, (Electrobanque) possède des participations en France sous forme d'actions de Sociétés françaises atteignant au total les chiffres suivants:

<u>valeur nominale</u>	:	<u>ffrs.128.900.000</u>
<u>valeur boursière</u> (cours de fin mai)	:	<u>ffrs.662.000.000</u> environ
<u>revenu annuel</u> (sur la base des derniers dividendes)		
brut	:	<u>ffrs. 7.200.000</u> environ
net	:	<u>ffrs. 5.000.000</u> environ
(soit après déduction de 30% d'impôts)		

La quasi-totalité des participations d'Electrobanque appartient à la branche de l'électricité. Il s'agit essentiellement de paquets d'actions de Sociétés de production et de distribution d'énergie électrique, donc d'entreprises d'utilité publique; ces paquets représentent dans certains cas une fraction importante du capital de ces entreprises. Etant donné la structure et l'organisation d'Electrobanque et le concours technique, financier et administratif dont elle fait bénéficier les entreprises étrangères auxquelles elle s'intéresse, les participations françaises en question sont à considérer comme ayant un caractère nettement industriel.

Ainsi qu'il ressort des indications qui suivent, les intérêts qu'Electrobanque possède en France remontent en partie à une époque antérieure à 1914. Mais c'est surtout durant la période de 1918 - 1930 qu'Electrobanque a élargi le cercle de son



activité dans ce pays. Répondant à des demandes qui lui étaient présentées par des groupes français, elle a fait des apports de fonds importants à certaines Sociétés françaises et contribué dans une très large mesure à l'essor qu'a pris à ce moment la distribution d'énergie électrique chez nos voisins. Comme le démontrent les nombreux emprunts français placés en Suisse à cette époque, il était alors très difficile en France d'obtenir des crédits, vu l'instabilité de la monnaie et les besoins considérables de capitaux. Le concours financier et technique d'Electrobanque fut donc accepté avec empressement et permit à l'industrie électrique française de mener à chef la construction d'usines et de réseaux alors en cours d'exécution, ainsi que d'entreprendre de nouveaux aménagements de chutes.

Depuis lors, Electrobanque a assumé à réitérées fois la garantie pour le placement d'actions nouvelles et a elle-même participé aux augmentations de capital en exerçant ses droits de souscription. Elle a d'autre part consenti des avances importantes à ses entreprises françaises affiliées, ceci soit en francs français, soit en francs suisses, contribuant ainsi très activement à la réalisation du programme d'extension des entreprises en question. Celles-ci ont pris pour la plupart un grand développement dont diverses branches de l'économie française ont profité directement et indirectement. Dans l'intérêt même des affaires françaises dont elle était actionnaire, Electrobanque est intervenue en faveur d'une politique financière saine et prudente. En raison de la situation monétaire incertaine, elle a poussé en particulier à une consolidation des engagements que les Sociétés françaises avaient assumés

en monnaies étrangères, en leur assurant en temps utile le moyen de procéder à des augmentations de capital, et de contracter des emprunts libellés en francs français.

Les capitaux considérables investis en France par Electrobanque ont apporté aux entreprises françaises un appui important non seulement au point de vue financier, mais également industriel. Ces dernières années, ils leur ont permis de participer très activement au programme d'électrification de la France dans leurs régions respectives. Ces capitaux sont représentés actuellement par des usines et des réseaux qui rendent les plus grands services. On peut dire qu'Electrobanque a fait en quelque sorte, comme les Banques commerciales de notre pays, des avances à la France. Au lieu d'effectuer ces avances sous forme de placement d'emprunts en francs suisses, elle lui a confié des capitaux, en construisant des centrales électriques et des réseaux de distribution, valeurs réelles qui ont survécu à toutes les vicissitudes politiques et monétaires. A ce titre, Electrobanque croit avoir droit du côté français à un traitement qui ne soit au moins pas plus défavorable que celui accordé aux souscripteurs des emprunts placés en Suisse.

Ci-après quelques indications plus précises sur les participations françaises d'Electrobanque:

Société Centrale pour l'Industrie Electrique) Paris
Compagnie Centrale d'Energie Electrique)

Electrobanque est intéressée depuis 1909 & 1910 à ces deux Sociétés, à l'administration desquelles elle collabore encore aujourd'hui. Il s'agit là de ses plus anciennes participations françaises.

La Société Centrale pour l'Industrie Electrique est une Société de portefeuille qui possède entre autres des intérêts très importants dans la Compagnie Centrale d'Energie Electrique. Cette dernière exploite des centrales et des réseaux de distribution dans les régions de Châteauroux et Rouen et contrôle deux entreprises d'électricité importantes en Algérie : la Société Algérienne d'Eclairage et de Force et la Société des Forces Motrices d'Algérie.

Electrobanque a toujours été représentée dans le Conseil d'Administration de la Société Centrale et de la Compagnie Centrale et durant les 30 dernières années a constamment fait partie du syndicat de garantie constitué par les principaux actionnaires pour faciliter les opérations financières des deux Sociétés, en particulier les augmentations de capital. Elle a de même régulièrement exercé ses droits de souscription.

Société des Forces Motrices de la Vienne
Société des Usines F. Chaux
Société des Forces Motrices du Plateau Central } Paris

C'est en 1926 qu'Electrobanque, répondant à des demandes qui lui étaient présentées par des groupes français, a fait un apport de fonds important à la Société des Forces Motrices de la Vienne. Cet engagement initial de Fr.suisse 4.200.000 consistait en une participation au capital-actions et des avances. Au cours des années, Electrobanque a augmenté sensiblement ses intérêts par l'octroi de nouveaux crédits importants et par la souscription d'actions nouvelles, de telle sorte que la Société des Forces Motrices de la Vienne constitue actuellement sa participation française la plus importante.

La Société des Forces Motrices de la Vienne assure l'alimentation en énergie électrique d'une région très étendue comprenant les départements ^{de la Vienne,} des Deux-Sèvres et de la Charente, région située à cheval sur la ligne de démarcation entre zone occupée et zone non-occupée. Il s'agit d'une affaire qui,

en partie grâce à l'appui d'Electrobanque, s'est considérablement développée au cours des 15 dernières années. Au moment où Electrobanque s'est intéressée à la Société, le capital-actions de celle-ci atteignait Fr.f.35.000.000, lorsqu'il est aujourd'hui de Fr.f.196.000.000. D'autre part, la puissance installée totale qui, en 1926, était de 45.000 PS, a été portée entre temps à 91.000 PS. Cette expansion remarquable doit être attribuée pour une bonne part à l'esprit d'initiative et la haute compétence des dirigeants français de la Société, ainsi qu'à leur collaboration étroite et confiante avec les divers Services d'Electrobanque.

Les Usines F. Chaux et la Société des Forces Motrices du Plateau Central sont des entreprises filiales de la Société des Forces Motrices de la Vienne. Electrobanque ne possède dans ces deux affaires d'importance secondaire qu'une participation relativement faible.

<u>Compagnie d'Electricité Industrielle</u>	}	<u>Paris</u>
<u>Union Electrique du Sud</u>		
<u>Forces Motrices d'Arrens</u>		

Electrobanque s'est intéressée à la Compagnie d'Electricité Industrielle (CEI) en 1927, en reprenant, pour une somme de Fr.f. 140.000.000 un engagement de la Société Centrale des Banque de Province dans cette Société. L'opération en question, effectuée sous les auspices de la Banque de France, a contribué à atténuer sérieusement les pertes qui menaçaient le groupe de banques françaises qui avait financé la CEI après la guerre de 1914 - 1918. En 1928/29 Electrobanque a accordé à la CEI des avances d'un montant de Fr.suisses 4.000.000; ces avances en monnaies étrangères furent remboursées en 1930 au moyen de nouveaux crédits en francs français procurés à la Société sur l'initiative et par l'intermédiaire d'Electrobanque.

La CEI est essentiellement une entreprise de production d'énergie qui possède des usines d'accumulation dans les Pyrénées. La puissance hydraulique installée, qui s'élevait en 1927 à 50.000 PS, atteint aujourd'hui 125.000 PS y compris l'usine du Portillon aménagée par une Société soeur, l'Union Electrique du Sud, dans laquelle Electrobanque possède également une participation.

Dans l'intérêt de la CEI, Electrobanque a toujours favorisé une politique d'association intime avec les groupements électriques de la région pyrénéenne.

Par suite de diverses circonstances, la CEI n'a pas été en mesure de distribuer de dividende avant 1940. Mais les efforts méthodiques faits pendant de longues années avec l'appui d'Electrobanque pour améliorer la rentabilité de l'entreprise ont commencé à porter leurs fruits et un modeste dividende de 3% est réparti depuis lors.

Les Forces Motrices d'Arrens, qui se trouvent depuis 1930 sous le patronage de la CEI, exploitent une centrale au fil de l'eau également dans les Pyrénées. La participation d'Electrobanque est d'importance secondaire.

Omnium Lyonnais, Lyon.

L'Omnium Lyonnais était à l'origine une Société de portefeuille qui possédait principalement des participations dans des entreprises de transport en commun. Au cours des dernières années, son activité a évolué, en ce sens qu'il a développé de plus en plus son Bureau Technique et fonctionne comme ingénieur-conseil pour la construction d'installations hydroélectriques.

Electrobanque possède une participation dans le capital-actions de l'Omnium Lyonnais depuis 1925 et est représentée dans le Conseil d'Administration de cette Société par deux de ses Directeurs. Elle est en outre intéressée indirectement à la même affaire par le canal de l'Union Electrique et Financière.

Union Electrique et Financière, Paris.

Cette Société de portefeuille a été créée en 1928 par Electrobanque conjointement avec l'Union des Mines à Paris. Le capital-actions de Fr.f.20.000.000 au début a été porté successivement à Fr.f.60.000.000, puis ramené à Fr.f.30.000.000. En dehors de sa participation aux augmentations de capital, Electrobanque a accordé à la Société des crédits en francs français et en francs suisses qui ont été remboursés entre temps. Electrobanque

-7-

possède toujours actuellement une partie importante du capital-actions. L'Union Electrique et Financière a pris des participations dans de nombreuses entreprises d'électricité qu'elle a développées et consolidées et qu'elle a ensuite transférées à des groupes amis. Elle est intéressée actuellement surtout à la Société des Forces Motrices de la Vienne et à l'Omniium Lyonnais.
